

MÉMOIRE POUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES  
PRÉALABLES AU BUDGET 2019

PAR :

L'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la  
réfrigération (ICCCR)

## LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. L'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR) recommande que le gouvernement fédéral finance entièrement le plan établi dans la *Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment*, qui a été préparé par Ressources naturelles Canada en consultation avec les provinces et les territoires ainsi que les principaux intervenants de l'industrie.<sup>1</sup> Le plan recense les domaines dans lesquels il faut investir en R-D et en formation pour faciliter une transition en douceur vers une économie à faibles émissions de carbone, en particulier en ce qui concerne les technologies de chauffage des locaux et de l'eau. Les initiatives recensées dans la Feuille de route comprennent l'élaboration de codes, le soutien à la formation à l'ajustement, les processus de démonstration de la préparation du marché des produits et plus encore, dans le but d'ouvrir la voie à l'acceptation sur le marché de produits et services à faible consommation d'énergie et à faibles émissions de carbone. Un investissement de 20 millions de dollars sur une période de cinq ans est nécessaire.
2. En plus des initiatives de soutien au déploiement de la main-d'œuvre relevées dans la *Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment*, l'ICCCR recommande que le gouvernement fédéral établisse un fonds de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre pour aider les industries comme l'industrie du CVCR à recycler et à redéployer leur main-d'œuvre qualifiée pour relever les défis de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en mettant l'accent sur l'écologisation de l'environnement bâti au Canada.
3. Compte tenu de l'évolution du paysage politique à l'échelle provinciale, l'ICCCR recommande que le gouvernement fédéral réoriente ou réutilise les plus de 300 millions de dollars de fonds précédemment engagés dans le programme GreenON en Ontario vers des mesures durables du programme qui faciliteront la capacité de l'industrie du CVCR de faire évoluer le marché (modernisation des bâtiments résidentiels et commerciaux vers des technologies plus efficaces et à faibles émissions de carbone). Ces mesures devraient inclure les éléments suivants :

---

<sup>1</sup> *Tracer la voie jusqu'en 2030 et au-delà : Feuille de route pour la transformation du marché pour l'équipement consommateur d'énergie dans le secteur du bâtiment - Appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone*. Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM), Iqaluit, Nunavut, août 2018. Le rapport sera publié dès qu'il aura été approuvé à la CMEM.

- a. un crédit d'impôt fédéral de 30 % pour les investissements dans des technologies qui réduisent considérablement les émissions de carbone et améliorent le rendement énergétique des bâtiments (p. ex. pompes à chaleur, isolation, fenêtres à faible émissivité);
  - b. une réinterprétation du traitement fiscal fédéral des investissements des propriétaires d'immeubles commerciaux dans l'amélioration du rendement énergétique, d'une amélioration des immobilisations à une dépense d'exploitation, selon le dossier fiscal préparé en 2016 par l'Alliance de l'efficacité énergétique du Canada;
  - c. un appui à des programmes d'incitatifs dirigés et gérés par l'industrie pour des technologies spécifiques à faibles émissions de carbone.
4. L'ICCCR recommande que le gouvernement fédéral élabore des outils de financement et favorise une mise en commun des capitaux pour appuyer la rénovation des immeubles commerciaux, ce qui fera du Canada un chef de file mondial dans l'entretien et l'amélioration des infrastructures publiques et privées.

## HISTORIQUE ET SOUTIEN

L'industrie du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération (CVCR) est essentielle à la vie des Canadiens. Les citoyens, les entreprises, les propriétaires d'immeubles, les institutions et le gouvernement bénéficient quotidiennement des services fournis par les membres de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR). L'industrie du CVCR génère plus de **7 milliards de dollars dans l'économie canadienne** et **emploie près de 50 000 personnes**. Notre économie et notre société dépendent de cette industrie vitale pour fonctionner, mais comme la plupart des Canadiens ne les voient pas, nos produits et services sont souvent tenus pour acquis et des occasions sont manquées.

L'industrie du CVCR est bien placée pour contribuer au développement d'une économie canadienne prospère et concurrentielle à l'échelle internationale. En rendant les maisons et les bâtiments plus écoénergétiques, les entreprises deviennent plus concurrentielles et les Canadiens bénéficient d'un allègement de leurs factures d'énergie, ce qui leur permet d'économiser de l'argent qui peut être utilisé pour d'autres nécessités de la vie. Notre industrie est également prête à fournir des solutions significatives et très efficaces qui aideront le Canada à faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Toutefois, pour faciliter cette transition, il faudra différentes formes de soutien public. Ressources naturelles Canada, en consultation avec les provinces et les territoires ainsi que les principaux intervenants de l'industrie comme l'ICCCR, a élaboré une *Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment*. Ce plan comprend diverses mesures qui aideront l'industrie à faire la transition tout en préparant le marché aux nouvelles technologies et aux pratiques de construction. L'ICCCR encourage le gouvernement fédéral à financer entièrement ces mesures afin que les changements nécessaires puissent être apportés dans les plus brefs délais.

En raison de la diversité des besoins et des ressources énergétiques dans l'ensemble du pays (et donc de la diversité des options stratégiques), le gouvernement fédéral a choisi de s'en remettre aux gouvernements provinciaux pour trouver des solutions spécifiques et adaptées à la région en vue de réduire les émissions de carbone. Toutefois, les récents revirements de politique à l'échelle provinciale, et ceux qui sont en attente, pourraient avoir pour effet de faire perdre une partie de l'élan qui s'était créé à la suite de l'appui aux programmes d'investissement dans des solutions écoénergétiques à faibles émissions de carbone.

L'ICCCR recommande que le gouvernement fédéral explore et finance plus énergiquement des mesures politiques qui seront durables et de portée nationale tout en étant suffisamment souples pour répondre aux besoins variés des régions. Parmi les options qui devraient être explorées, mentionnons les suivantes : a) un crédit d'impôt fédéral qui récompenserait les propriétaires de maisons et de bâtiments qui investissent dans des mesures qui réduisent considérablement les émissions de carbone et améliorent le rendement énergétique des bâtiments; b) une réinterprétation du traitement fiscal fédéral des investissements des propriétaires de bâtiments commerciaux dans l'amélioration du rendement énergétique, d'une amélioration des immobilisations à une dépense d'exploitation, selon le mémoire fiscal préparé en 2016 par l'Alliance de l'efficacité énergétique du Canada; et c) un soutien aux programmes

gérés par l'industrie d'incitatifs pour des technologies spécifiques à faibles émissions de carbone (par exemple, s'appuyer sur la capacité de gestion de programme déjà développée par l'ICCCR et ses partenaires en Ontario).

Dans le budget de 2019, le gouvernement fédéral a l'occasion de positionner le Canada comme chef de file mondial dans l'entretien et l'amélioration des infrastructures publiques et privées. En s'appuyant sur les mesures proposées ci-dessus, l'ICCCR recommande que le gouvernement fédéral favorise davantage une mise en commun des capitaux qui peuvent servir de levier pour ouvrir le financement du secteur privé à la rénovation des bâtiments commerciaux. Bien que les codes du bâtiment très efficaces et les programmes de certification des bâtiments comme LEED auront des effets positifs sur le rendement des nouveaux bâtiments, les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone sont beaucoup plus importantes dans les bâtiments existants, et l'une des clés pour débloquer l'investissement est un financement stable et à faible coût.

Bien que l'industrie du CVCR soit prête à jouer un rôle important dans la transition vers une économie à faible émission de carbone, notre industrie fait face à ses propres défis qui doivent être relevés si l'on veut que ce potentiel soit pleinement réalisé. Certains de ces défis seront abordés dans le cadre de la *Feuille de route pour la transformation du marché de l'équipement écoénergétique dans le secteur du bâtiment* mentionnée ci-dessus, mais ces mesures ne suffiront pas à elles seules.

Les nouvelles technologies et les clients de plus en plus sophistiqués qui ont accès à de bonnes données offrent une occasion d'améliorer la compétitivité, mais certaines lacunes importantes ont rendu difficile l'adaptation des entreprises de notre secteur. Il peut être difficile pour les entreprises d'attirer et de retenir des employés qualifiés et il peut être difficile de maintenir les qualifications du personnel à jour sur les produits et pratiques les plus récents, surtout lorsque le marché pour ces produits reste marginal. À ce titre, l'ICCCR recommande le financement d'un fonds de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre pour aider les industries à recycler et à redéployer leur personnel afin de relever les défis de la nouvelle économie. Nous croyons que ce genre d'investissement améliore également la compétitivité du Canada, surtout lorsqu'il est ciblé pour appuyer les industries qui jouent un rôle crucial dans la prestation de solutions à faibles émissions de carbone, comme l'industrie du CVCR.

## **CONCLUSION**

L'industrie du CVCR fait partie intégrante de presque tous les secteurs économiques et sociaux au Canada. Nos membres gardent les maisons et les bureaux confortables, mais ils font beaucoup plus pour l'économie dans son ensemble. Ils assurent la gestion du climat dans les chaînes d'approvisionnement mondiales qui acheminent les produits agricoles des fermes jusqu'au marché; ils fournissent les processus de réfrigération nécessaires à l'avancement de la science et de la médecine; ils fournissent la climatisation avancée requise par les salles de serveurs commerciaux qui maintiennent le Canada à la fine pointe de l'infrastructure des TI et de nos systèmes de télécommunications en ligne. Sans ces services et produits, l'économie

canadienne ne serait pas en mesure d'être concurrentielle à l'échelle mondiale. Aider l'ICCCR et ses membres à atteindre leurs objectifs aura d'importants avantages pour d'autres secteurs qui dépendent du nôtre.

Dans le prochain budget, le gouvernement du Canada a l'occasion de profiter de la capacité de notre industrie de fournir des solutions en matière d'efficacité énergétique et de construction écologique pour devenir un modèle pour le monde entier qui attirera les investissements étrangers sur nos côtes. L'ICCCR encourage le gouvernement à faire des investissements stratégiques dans le développement de marchés de produits à faible consommation d'énergie et à faibles émissions de carbone tout en aidant notre industrie à répondre aux demandes qui découleront de ce nouveau marché.